

## **Motion adoptée à l'unanimité sur les réformes en cours (stage philo du 21/11/2017)**

"Les professeur-e-s de philosophie réuni-e-s pour une journée de réflexion disciplinaire le mardi 21 novembre 2017 au siège du SNES national à Paris ont adopté, au sujet du projet de loi « Vidal » sur **l'accès à l'enseignement supérieur**, la position suivante :

Nous, professeur-e-s de philosophie et adhérent-e-s au SNES, appelons notre syndicat à construire activement la mobilisation contre le projet de loi « Vidal ». Nous pensons que les principes directeurs de ce projet font qu'ils ne peuvent pas être discutés ou amendés mais qu'ils doivent être retirés.

**L'obtention du Baccalauréat doit rester une condition suffisante pour accéder au premier cycle universitaire. Nous refusons de participer au triage de nos élèves dans le cadre des conseils de classe. Notre rôle est d'enseigner et de conseiller, pas de sélectionner.**

Nous appelons également le SNES à exprimer dès à présent son opposition à tout projet de **réforme du Baccalauréat qui viserait à défaire le caractère national de cet examen et à augmenter la part du contrôle en cours de formation**. Même à supposer qu'un petit nombre d'épreuves soient toujours évaluées sous la forme d'un examen terminal, et même à supposer que la philosophie fasse partie de ces épreuves, nous sommes opposés par principe à une telle évolution. Tout comme la réforme de l'accès à l'université dont elle est la suite logique dans l'esprit du gouvernement, la réforme du Baccalauréat entraînerait en effet une augmentation des inégalités entre élèves et entre établissements et un renforcement du poids des critères socio-économiques dans la sélection des élèves.

Nous appelons enfin le SNES à exprimer tout aussi fortement son opposition au **projet d'un lycée dit « modulaire », qui ne serait en fait qu'un lycée à bas coût**. La diminution du nombre de places ouvertes aux concours d'enseignement ne fait que renforcer nos craintes à ce sujet. Concernant l'enseignement de la philosophie proprement dit, nous exprimons notre grande inquiétude quant à la place réelle qu'il occuperait dans cette nouvelle organisation du lycée. En effet, nous redoutons que notre enseignement, déjà restreint à la seule année de terminale, devienne si rudimentaire que notre métier en soit dénaturé.

Nous sommes conscient-e-s qu'un grand nombre d'élèves de collège issu-e-s des classes populaires ne peuvent déjà pas accéder au lycée général et technologique. Parmi les lycéen-ne-s issues des classes populaires, très peu d'entre elles et ceux qui, actuellement, peuvent accéder à des études supérieures. Mais nous savons aussi que cette sélection sociale, à laquelle contribue l'organisation du système scolaire, sera démultipliée si de tels projets de réforme sont mis en œuvre. C'est pourquoi nous disons non au projet de loi « Vidal » et aux autres projets gouvernementaux dont elle constitue le premier acte.

Enfin, nous réaffirmons notre attachement à nos mandats relativement aux **créations de postes**, tant par un plan ambitieux de **titularisation de nos collègues contractuels** en poste ou au chômage, que par le biais des **concours externes**, en net décrochage depuis plus d'une quinzaine d'années, eu égard à la démographie de nos élèves."